



# Communiqué de presse

Paris, 23 mars 2022

## Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2022

L'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires d'AXA se tiendra le jeudi 28 avril 2022 à 14 heures 30 à la Salle Pleyel – 252 rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris.

La Brochure de Convocation de l'Assemblée incluant notamment l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote peut être consultée sur le site internet d'AXA à l'adresse suivante : [www.axa.com](http://www.axa.com), dans la rubrique Investisseurs / Actionnaires individuels / Assemblée Générale.

Parmi les résolutions soumises au vote des actionnaires, il sera notamment proposé l'approbation d'un dividende de 1,54 euro par action. Ce dividende serait mis en paiement le 10 mai 2022 (avec une date de détachement fixée au 6 mai 2022).

Les informations mentionnées à l'article R.225-83 du Code de commerce sont intégrées dans la Brochure de Convocation ainsi que dans le Document d'Enregistrement Universel 2021, également disponible sur le site Internet d'AXA à l'adresse suivante : [www.axa.com](http://www.axa.com), dans la rubrique Investisseurs / Résultats et Rapports financiers / Rapports annuels et semestriels.

Les autres documents et renseignements concernant l'Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, à la direction administrative de la Société (Tour Majunga – 6 place de la Pyramide – 92908 Paris la Défense).



## À PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 149 000 collaborateurs au service de 95 millions de clients dans 50 pays. En 2021, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 99,9 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 6,8 milliards d'euros. Au 31 décembre 2021, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 051 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux États-Unis, l'*American Depositary Share* (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le *Dow Jones Sustainability Index* (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA ([axa.com](http://axa.com)).

**CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR [axa.com](http://axa.com)**

## POUR PLUS D'INFORMATION :

**Relations investisseurs :** +33.1.40.75.48.42  
andrew.wallace-barnett@axa.com  
francois.boissin@axa.com  
remi.dousteyssier@axa.com  
mikael.malaganne@axa.com

**Relations actionnaires individuels :** +33.1.40.75.48.43

**Relations presse :** +33.1.40.75.46.74  
julien.parot@axa.com  
farah.elmamoune@axa.com  
alexiana.cirier@axa.com

**Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA :**  
<https://www.axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements>

**Notations sociétales du Groupe AXA :**  
<https://www.axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques>

## AVERTISSEMENT RELATIF AUX DECLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations figurant dans le présent rapport peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs. Il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations, car elles comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre, d'une part, les résultats réels d'AXA et, d'autre part, les résultats indiqués dans, ou induits par, ces déclarations prospectives. Une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités et/ou les résultats d'AXA, particulièrement dans le contexte de la crise liée au Covid-19, figure en Partie 5 – « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document d'Enregistrement Universel d'AXA pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (le « Document d'enregistrement universel 2020 ») et à la sous-section « Facteurs de risques » de la partie « Événements significatifs » du rapport financier semestriel d'AXA au 30 juin 2021 (le « Rapport Semestriel 2021 ») (page 11). AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou des circonstances futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences législatives et réglementaires applicables.